



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Alençon, le 9 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maintien en vigilance ORANGE « neige verglas » du département de l'Orne Point de situation 13h00

Depuis ce matin 06h00, Météo-France a placé le département de l'Orne en vigilance orange « neige-verglas » suite à l'épisode neigeux en cours depuis cette nuit. Le niveau de vigilance a été maintenu jusqu'à 22h00. De nouvelles chutes de neige pourraient intervenir sur le département dans l'après-midi.

S'agissant de la circulation, des conditions désormais plus favorables ont permis au préfet de l'Orne, en concertation avec la zone et les départements voisins, d'autoriser la réouverture de la RN12, sur une voie unique dans les deux sens. La circulation sur les autoroutes A28 et A88 est également réouverte.

Sur ces trois axes, les poids lourds de plus de 7,5 tonnes ne sont pas autorisés à effectuer de manœuvre de dépassements et voient leur vitesse maximale autorisée abaissée de 20 km/ heure.

La circulation des poids lourds demeure interdite sur les autres axes départementaux à l'exception des transports d'animaux vivants et des véhicules assurant la collecte et le transport de lait.

Les usagers de la route sont invités à la plus grande prudence, à surveiller leur vitesse et à adapter leur distance de sécurité.

Le trafic des transports scolaires reste interdit sur le territoire, pour la journée du 9 janvier.

Les services techniques des principaux gestionnaires routiers mènent les actions préventives et de curage nécessaires afin de limiter les impacts de l'épisode neigeux sur le réseau. Plus de 50 engins de service hivernal sont mobilisés depuis cette nuit pour saler et déneiger les routes ornaïses.

Les services et partenaires sont mobilisés en préfecture pour suivre l'évolution de la situation et prendre, le plus en amont possible, les mesures et actions qui s'imposent. Un nouveau point sur la situation météorologique avec Météo-France doit avoir lieu à 16h00.

En parallèle de la vigilance orange, le département reste placé en vigilance jaune « grand froid ».

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.33.80.62.60 - Mél : pref-communication@orne.gouv.fr



Préfet de l'Orne



@Prefet61



prefet61

www.orne.gouv.fr

39 rue Saint-Blaise
61018 Alençon Cedex

Sébastien Jallet, préfet de l'Orne remercie l'ensemble des services et acteurs impliqués dans le suivi de cette vague de froid et appelle la population à rester vigilante et à suivre les conseils de comportement suivants :

- Limitez et reportez, dans la mesure du possible, vos déplacements. Si vous devez prendre la route, munissez-vous d'équipements spéciaux et emportez des vivres et couvertures,
- Respectez les restrictions de circulation et les déviations mises en place,
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes,
- Restez informé auprès des sources institutionnelles,
- Si vous en utilisez, installez les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison et n'utilisez pas les chauffages à combustion en continu.

Pour suivre la vigilance :

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/orne>

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tel : 02.33.80.62.60 - Mél : pref-communication@orne.gouv.fr



Préfet de l'Orne



@Prefet61



prefet61

www.orne.gouv.fr

39 rue Saint-Blaise
61018 Alençon Cedex